

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 02550
Numéro SIREN : 449 811 470
Nom ou dénomination : 26 EVOLUTION

Ce dépôt a été enregistré le 10/09/2019 sous le numéro de dépôt 15709

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 10/09/2019

Numéro de dépôt : 2019/15709

Déposant :

Nom/dénomination : 26 EVOLUTION

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 449 811 470

N° gestion : 2003 B 02550



COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Désignation de l'entreprise : 26 EVOLUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre		1	2		
Adresse de l'entreprise : 59 AVENUE CARNOT 94230 CACHAN		Durée de l'exercice précédent		1	2		
Numéro SIRET : 4 4 9 8 1 1 4 7 0 0 0 0 3 7				Néant <input type="checkbox"/>			
				Exercice clos le : 31/12/2018			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB					
	Frais de développement *	CX					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	11 707	AG	5 539	6 168	
	Fonds commercial (I)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	25 239	AU	16 110	9 129	
ACTIF IMMOBILISÉ IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	1 500	CV		1 500	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	6 366	BI		6 366	
	TOTAL (II)	BJ	44 812	BK	21 649	23 162	
	ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens		BN		BO			
En cours de production de services		BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
Marchandises		BT	15 870	BU		15 870	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
ACTIF CIRCULANT CRÉANCES		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	169 922	BY	4 311	165 611
		Autres créances (3)	BZ	59 564	CA		59 564
ACTIF CIRCULANT DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	50	CE		50
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	451 333	CG		451 333	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 142	CI		2 142	
	TOTAL (III)	CJ	698 881	CK	4 311	694 570	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	743 693	IA	25 961	717 732		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Handwritten signature

Désignation de l'entreprise		26 EVOLUTION		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8.000...)	DA			8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="IK"/>	DC			
	Réserve légale (3)	DD			800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="BI"/>	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/>	DG			
	Report à nouveau	DH			228 997
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			172 480
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (II)	DL			410 277
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			1 041
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>	DV			952
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			150 929
	Dettes fiscales et sociales	DY			42 282
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			112 251
Compte régul.	EB				
	TOTAL (IV)	EC			307 456
	Écarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			717 732
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IF			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			307 456	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EI			1 041	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 2.6 EVOLUTION		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 060 588	FB	988	FC	2 061 576	
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			} services *	FG		FI		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		2 060 588	FK	988	FL	2 061 576
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	333	
	Autres produits (I) (11)					FQ	16 361	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 078 271
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	918 302	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(119)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	598 444	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	10 339	
	Salaires et traitements *					FY	208 174	
	Charges sociales (10)					FZ	104 319	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	7 424
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	4 311
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 332	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 853 525	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	224 745	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	63	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	2 105	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	2 168	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS	108	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	108	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 060	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	226 805	

(RÉFÉRENCES : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 - Etat préparatoire.



[Signature]

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		26 EVOLUTION		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			IIA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	5 600		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			IIC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			IID	5 600		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	68		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 432		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 500		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)							
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	IJ			
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	58 425		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				IIL	2 086 039		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				IM	1 913 559		
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)							
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			IIO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières			IJY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *			IIP	3 264
			– Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	333	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(15)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
Loyers				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	3 600	
Produits cession actif						2 000	
Pénalités/Amendes				68			
Valeur comptable actif cédé				1 432			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



[Signature]

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 717 732,41 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 172 479,62 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/04/2019 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

ESPACE MANAGERS CONSULTANTS

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

ESPACE MANAGERS CONSULTANTS



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 44 812 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	11 707			11 707
Immobilisations corporelles	27 139		1 900	25 239
Immobilisations financières	7 866			7 866
TOTAL	46 712		1 900	44 812

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 21 649 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 637	3 902		5 539
Immobilisations corporelles	13 056	3 522	468	16 110
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	14 692	7 424	468	21 649

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Site internet	11 707	5 539	6 168	de 1 à 3 ans
Materiel de transpor	13 021	6 386	6 634	de 2 à 5 ans
Mat.bureau &informat	11 158	9 418	1 740	de 2 à 10 ans
Mobilier	1 060	306	754	10 ans
TOTAL	36 946	21 649	15 296	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2 - Etat des créances = 237 994 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	6 366		6 366
Actif circulant & charges d'avance	231 628	231 628	
TOTAL	237 994	231 628	6 366

3.3 - Provisions pour dépréciation = 4 311 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					4 311
Comptes financiers					
Total					4 311

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 759 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	759
Disponibilités	
TOTAL	759

3.5 - Charges constatées d'avance = 2 142 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 8 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	80,00	8 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	80,00	8 000

4.2 - Etat des dettes = 307 456 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 041	1 041		
Dettes financières diverses	952	952		
Fournisseurs	150 929	150 929		
Dettes fiscales & sociales	42 282	42 282		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	112 251	112 251		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	307 456	307 456		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 45 727 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	1 041
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	31 004
Dettes fiscales & sociales	13 681
Autres dettes	
TOTAL	45 727

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 061 576 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	2 061 576	100,00 %
TOTAL	2 061 576	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 58 425 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	224 745		224 745
Résultat financier	2 060		2 060
Résultat exceptionnel	4 100		4 100
Participation des salariés			
TOTAL	230 905	58 425	172 480

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

26 EVOLUTION

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 8 000 €
Siège Social : 59 Avenue Carnot
94230 CACHAN
RCS CRETEIL 449 811 470

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 19 JUILLET 2019

L'an deux mil dix-neuf,
Et le dix-neuf juillet à quatorze heures trente,

Les associés de la SAS 26 EVOLUTION au capital de 8 000 €, divisé en 100 actions de 80 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation du Président.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 100 actions sur les 100 actions ayant le droit de vote.

L'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Jean Baptiste MAS préside la séance en qualité de Président

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- ✓ Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- ✓ La feuille de présence et la liste des associés,
- ✓ L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2018,
- ✓ Le rapport de gestion du Président,
- ✓ Le rapport spécial du Président sur les conventions,
- ✓ Un exemplaire des statuts de la société,
- ✓ Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

JCM
JAM



Il déclare que les documents visés ci-dessus ont été mises à la disposition des associés au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- ✓ Rapport de gestion du Président;
- ✓ Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce et approbation desdites conventions,
- ✓ Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus du Président
- ✓ Affectation du résultat de l'exercice ;
- ✓ Questions diverses.
- ✓ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités ;

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39,4 du Code Général des Impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide la distribution d'un dividende de 160 000 € provenant du résultat de l'exercice 2018.

Ce qui aura pour effet de porter le compte « report à nouveau » à 241 476,70 €

YC
(B7)



J. H. L.

En conséquence, le dividende sera réparti comme suit :

- Monsieur Jean Baptiste MAS, propriétaire de 1 action 1 600 €
- Monsieur Yann GERMAIN, propriétaire de 1 action 1 600 €
- SAS L2I, propriétaire de 198 actions156 800 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>
31/12/2017	160 000,00 €
31/12/2016	100 000,00 €
31/12/2015	40 000,00 €

L'Assemblée a été informée qu'il est possible à compter de ce dividende, de procéder soit à l'imposition au barème à l'impôt sur le revenu, soit à l'imposition forfaitaire dite « flat tax » de 30% comprenant la CSG de 17,2%.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L 227-10 du Code de commerce, approuve ce rapport à l'unanimité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

YC
JB1



[Handwritten signature]

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et les associés.

Le Président

LC
JBM



[Handwritten signature]